

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ /2024

Annaba le, 23/12/2024

A

Monsieur Benkhelifa Tarek

Lotissement Zone des Activités Commerciales N°47 Souk Ahras

OBJET : Mise en demeure N° 02 Pour Absence.
Projet : Travaux de Câble FO Pour Modernisation Ecole Echiheb.

Bon de commande N° : 232 du 28/10/2024, ODS N° : 346/2024 du 28/10/2024

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 02/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 20/10/24, et après une visite de vérification effectuée le 23/12/2024, il a été constaté l'absence de vos équipes sur le chantier depuis plusieurs jours et ce malgré nos relances pour la pose du câble, ceci peut retarder la livraison du chantier dans les délais.

A cet effet, je vous mets en demeure afin de reprendre les travaux dans les plus brefs délais et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré.

Un délai de 08 jours vous ai accordés afin de remédier à l'ensemble des défaillances constatées et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat.

Le Directeur Opérationnel des
Télécommunications Annaba
M. BERKMANI Mohamed Riad

